

# CHARTRE ÉDITO- RIALE

**SYNTHÈSE**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**





**NOUS SOMMES PLUS DE  
10 MILLIONS DE PERSONNES À  
NOUS BATTRE PARTOUT DANS LE  
MONDE POUR FAIRE RESPECTER  
LES DROITS HUMAINS.**

**NOTRE FORCE COLLECTIVE DONNE  
DE L'IMPACT À NOTRE ACTION.  
ENSEMBLE, NOUS REMPORONS  
DES VICTOIRES POUR FAIRE  
PROGRESSER LA JUSTICE ET FAIRE  
CESSER LES VIOLATIONS DES  
DROITS HUMAINS.**

**NOTRE FORCE, C'EST AUSSI  
NOTRE IMPARTIALITÉ ET NOTRE  
INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DE  
TOUTE TENDANCE POLITIQUE, DE  
TOUT INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET  
DE TOUTE CROYANCE RELIGIEUSE.  
GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DU  
PUBLIC, NOTRE INDÉPENDANCE EST  
AUSSI FINANCIÈRE : ELLE ASSURE  
NOTRE LIBERTÉ D'ACTION.**

# SOMMAIRE

<b>PRINCIPES ÉDITORIAUX</b> .....	6
<b>RÈGLES ÉDITORIALES COMMUNES</b> .....	8
<b>// NOTRE STYLE</b> .....	10
NOUS, AMNESTY INTERNATIONAL .....	10
COMMENT PRÉSENTER NOTRE ORGANISATION .....	11
SYNTAXE & TOURNURES DE PHRASE .....	13
REGISTRES DE LANGUE .....	13
VERBES, TEMPS, MODES .....	14
<b>// NOS TONS</b> .....	16
LE TON PÉDAGOGIQUE .....	16
LE TON DE LA DÉNONCIATION .....	16
LE TON COMBATIF .....	17
LE TON INCISIF .....	18
L'INCARNATION .....	19
<b>// NOTRE VOCABULAIRE</b> .....	20
CHAMPS LEXICAUX .....	20
LE SENS DE LA MESURE .....	21
LES MOTS ET EXPRESSIONS QUE NOUS N'EMPLOYONS PAS .....	23
<b>// NOS CHOIX D'ÉCRITURE INCLUSIVE</b> .....	24

---

## **BIENVENUE DANS LA CHARTE ÉDITORIALE SIMPLIFIÉE D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE.**

Vous devez écrire un texte ou le relire ?  
Vous butez sur des formulations pour construire vos phrases ?  
Vous rencontrez des difficultés pour adopter le meilleur registre de ton ?  
Vous doutez de l'emploi de tel ou tel mot ?

Cette charte éditoriale simplifiée est là pour vous aider.

Elle vise à faire respecter quelques principes éditoriaux propres à notre organisation.

Elle présente la manière dont nous devons nous adresser à nos publics et la façon de mettre en mots nos contenus, tant à l'écrit qu'à l'oral, sur le web comme sur le papier.

Cet outil permet de parler un langage commun et ainsi d'être mieux entendus et compris des publics.

Cette charte éditoriale simplifiée sert à faire de la qualité de nos contenus une exigence.

Elle est principalement destinée à être appliquée dans le cadre de notre stratégie de communication externe.

Elle est complémentaire de notre charte graphique.

Elle a pour objectif de garantir l'homogénéité et la cohérence de nos messages.

---

# PRINCIPES ÉDITORIAUX

Nos prises de parole constituent notre identité et doivent donc être marquées par des principes et des partis pris éditoriaux qui nous sont propres. Ces principes éditoriaux sont essentiels dans la reconnaissance et l'identification de notre organisation.

Ils doivent ainsi irriguer toutes nos prises de parole, écrites et orales.

L'impact de nos prises de parole dépend du respect de ces principes éditoriaux.

Ils sont nos dénominateurs communs pour parler d'une seule voix.

Leur prise en compte contribue à assurer l'harmonisation et la cohérence de nos messages sur l'ensemble de nos supports.

**PLUS ILS SERONT APPLIQUÉS, PLUS NOS MESSAGES GAGNERONT EN COHÉRENCE.**



## L'ACCESSIBILITÉ

Se faire comprendre

Le champ juridique peut être technique. Le rendre intelligible au plus grand nombre est impératif. Expliquer clairement des notions compliquées est une nécessité pour se faire comprendre de nos audiences. La rigueur et la précision de nos informations ne doivent pas empêcher de les simplifier. Vulgariser ne veut pas dire perdre en sens et en rigueur.

**Il s'agit avant tout de se mettre à la place des personnes qui nous lisent ou nous écoutent, qui souvent ne connaissent pas nos sujets ou n'ont pas notre expertise.**

## LA CRÉDIBILITÉ

Être fiable

Nos équipes de recherche enquêtent sur le terrain et nous permettent de révéler avec exactitude des informations vérifiées. Lorsque nous les rendons publiques, nous en assumons la responsabilité. Ainsi, nos publications sont le reflet de la solidité de notre expertise. La véracité de nos informations ne doit pas être mise en question. Aussi, notre crédibilité dépend à la fois de notre impartialité et de notre indépendance. Ce sont deux de nos principes fondamentaux et ils doivent, à ce titre, toujours être respectés.

**Notre parole doit contribuer à nous rendre fiables et dignes de confiance.**

## LA TÉNACITÉ

Rendre possible

Nous nous battons pour obtenir des victoires : faire avancer et respecter les droits humains en les défendant et les promouvant sans cesse. Nous ne sommes pas seulement dans le constat, l'indignation et la dénonciation. Certes, nous devons alerter sur les problèmes et leurs enjeux, mais il nous incombe également de fournir des recommandations et de proposer des solutions. Nous devons toujours rappeler notre détermination, comment et pour quoi nous agissons.

Il est important d'avoir cette approche positive. La combativité doit transparaître, autant que faire se peut, dans la plupart de nos prises de parole.

**Notre manière de nous exprimer doit refléter cette ténacité et cet indéfectible engagement.**

## L'INCARNATION

Être humain

Les contenus froids et désincarnés ne séduisent pas, en particulier les cibles plus jeunes, qui acceptent encore moins d'être prises de haut, de manière dogmatique. Nous sommes des êtres humains qui parlons à d'autres êtres humains. Nos interlocuteurs et interlocutrices doivent pouvoir se projeter dans la dimension humaine de nos combats. Car derrière chacun de nos combats, il y a des personnes qui portent ces combats et des vies humaines qui sont en jeu. D'où l'intérêt de laisser la parole à celles et ceux que nous défendons, mais aussi aux personnes qui font notre organisation (de la mobilisation militante aux acteurs et actrices du travail de plaidoyer). L'incarnation est un moyen pour établir plus de proximité entre les personnes aidées, les personnes qui soutiennent notre organisation et nous.

**C'est un puissant levier pour corriger la distance et remédier à la perception d'une organisation mondiale, mais sans visage.**

# RÈGLES ÉDITORIALES COMMUNES

---

Ces règles éditoriales sont fondamentales.

Elles précisent les contours de nos principes éditoriaux et en sont la mise en pratique directe.

Notre style, nos tons et notre vocabulaire doivent être propres à notre organisation : notre manière d'écrire et de parler participe de notre identité.

**L'APPLICATION DE CES RÈGLES RÉPOND À NOTRE BESOIN DE COHÉRENCE DANS NOS PRISES DE PAROLE ET DONC À LEUR IMPACT.**

## 1. NOTRE STYLE

---

Il s'agit des caractéristiques qui façonnent nos prises de parole. Notre style doit refléter notre personnalité. C'est l'expression de notre identité. Notre style doit se traduire dans notre manière d'écrire et de parler. Il contribue à notre image et donc à notre notoriété. Il sert à nous identifier : sans viser à l'uniformité, notre style doit être reconnaissable. Notre style est direct. Il doit aller droit au but. Notre propos doit être aussi percutant que possible.

**Notre style doit irriguer toutes nos prises de parole.**

## 2. NOS TONS

---

Nos tons correspondent et déclinent nos principes éditoriaux. Donner un ton à une prise de parole, c'est renforcer son intention (informer, convaincre, indigner, mobiliser, etc.). Selon l'intention de nos prises de parole, nous devons trouver l'équilibre entre un ton adéquat et notre impératif de crédibilité. S'il y a une incompatibilité entre le principe de crédibilité et le principe d'accessibilité au niveau du ton employé, c'est le principe de crédibilité qui prévaut. Le ton peut devenir une « signature » des communications d'une organisation et peut donc être un signe distinctif.

**Avoir le bon registre de ton, c'est contribuer à faire en sorte que nos cibles nous écoutent et nous comprennent.**

## 3. NOTRE VOCABULAIRE

---

Notre crédibilité dépend de notre impartialité. Ce principe d'impartialité nous permet de parler et d'être entendus par tout le monde. Nous ne sommes pas identifiés comme motivés politiquement, nos constats et nos demandes sont fondés uniquement sur les droits humains. Cette position protège aussi le droit international des droits humains, qui ne doit pas être considéré comme une idéologie ou une valeur uniquement morale (donc subjective), mais bien comme un cadre légal, protecteur pour toutes et tous, et non négociable. Nos messages portent uniquement sur la question des droits humains et nos appels aux changements ne concernent que des comportements ou des lois qui ont un impact sur les droits humains.

**Nous devons donc employer les mots justes et leur choix doit être une question de mesure par rapport aux situations que nous dénonçons.**

## 4. NOS CHOIX D'ÉCRITURE INCLUSIVE

---

Pour aligner nos prises de parole sur nos positions, le respect du genre doit être au cœur de nos préoccupations linguistiques. Ce langage inclusif vise à rendre la langue plus égalitaire entre les hommes et les femmes, en luttant contre l'invisibilisation de celles-ci.

**Nos choix d'écriture inclusive consistent à utiliser toutes les stratégies de contournement du point médian (la féminisation des noms, le recours à la double désignation ou l'utilisation du langage épïcène), mais de s'autoriser à l'employer en dernier recours.**

# // NOTRE STYLE

## NOUS, AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est le nom déposé de notre association. C'est aussi une marque, plus ou moins connue et reconnue. Plus largement, c'est une communauté humaine mondiale.

**Pour renforcer notre crédibilité, nous devons revendiquer et incarner la dimension humaine de notre mouvement.**

Exemples :

// Dire *Amnesty International* et pas *Amnesty*.

Le Secrétariat international d'Amnesty International ne dispose pas de charte éditoriale.

~~Le Secrétariat international d'Amnesty ne dispose pas de charte éditoriale.~~

// Dire *Amnesty International France* et pas *Amnesty France* (lorsqu'il y a une nécessité de préciser qu'il s'agit de la section française de l'organisation).

La charte éditoriale d'Amnesty International France est un outil important pour que nos messages gagnent en cohérence.

~~La charte éditoriale d'Amnesty France est un outil important pour que nos messages gagnent en cohérence.~~

// Limiter l'usage des acronymes *AI* et *AIF* et toujours précéder ces acronymes de notre nom écrit ou dit en intégralité.

La charte éditoriale d'Amnesty International France (AIF) est un outil important pour que nos messages gagnent en cohérence. Elle précise les principes éditoriaux d'AIF.

~~La charte éditoriale d'AIF est un outil important pour que nos messages gagnent en cohérence.~~

// Accorder *Amnesty International* au féminin.

Amnesty International est confrontée à une situation inédite : elle se dote d'une charte éditoriale.

~~Amnesty International est confronté à une situation inédite : il se dote d'une charte éditoriale.~~

// Privilégier le *nous* pour plus d'incarnation chaque fois que cela est pertinent (pas pour les communications à la presse par exemple).

Nous condamnons la répression dont font l'objet les personnes qui participent aux manifestations pacifiques à Hong Kong.

~~Amnesty International condamne la répression dont font l'objet les personnes qui participent aux manifestations pacifiques à Hong Kong.~~

// Privilégier par conséquent les possessifs *notre / nos*.

Sur place, nos équipes de recherche constatent que les autorités procèdent à de nombreuses arrestations arbitraires.

~~Sur place, les équipes de recherche d'Amnesty International constatent que les autorités procèdent à de nombreuses arrestations arbitraires.~~

// Ne pas s'interdire, dans certains cas, de recourir à *Amnesty International* (lorsque notre organisation n'est pas clairement identifiée comme l'émettrice du message par exemple).

// Éviter le *on* mais ne pas exclure d'y recourir dans certains cas (cf. notre signature *On se bat ensemble, on gagne ensemble*).

## COMMENT PRÉSENTER NOTRE ORGANISATION ?

La manière de nous présenter respecte nos principes éditoriaux. Elle vient dire qui nous sommes et ce que nous faisons. Elle donne envie d'adhérer à notre mouvement.

**Notre présentation est sobre, claire, directe et efficace.**

### NOTRE PERSONNALITÉ

**COMBATIVE, PERSÉVÉRANTE,  
EFFICACE, HUMAINE, ACCESSIBLE,  
INDÉPENDANTE**

Voici les versions à utiliser sur les supports écrits ; elles ont été pensées en plusieurs formats afin de tenir compte d'un maximum d'usages et de contraintes.

### VERSION TRÈS COURTE

Nous sommes plus de 10 millions de personnes à nous battre partout dans le monde pour faire respecter les droits humains.

**REJOIGNEZ-NOUS.**



**ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.**

### VERSION COURTE

Nous sommes plus de 10 millions de personnes à nous battre partout dans le monde pour faire respecter les droits humains.

Notre force collective donne de l'impact à notre action. Ensemble, nous remportons des victoires pour faire progresser la justice et faire cesser les violations des droits humains.

Notre force, c'est aussi notre impartialité et notre indépendance vis-à-vis de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Grâce à la générosité du public, notre indépendance est aussi financière : elle assure notre liberté d'action.

**REJOIGNEZ-NOUS.**



**ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.**

## VERSION LONGUE

Notre organisation est née d'une première victoire : la libération de prisonniers d'opinion. Cette étincelle a donné naissance à un mouvement mondial et nous sommes aujourd'hui plus de 10 millions de personnes à nous battre, partout dans le monde, pour faire respecter les droits humains.

Notre force collective donne de l'impact à notre action.

Ensemble, nous remportons des victoires pour faire progresser la justice et cesser les violations des droits humains.

Notre force, c'est aussi notre impartialité et notre indépendance vis-à-vis de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Grâce à la générosité du public, notre indépendance est aussi financière : elle assure notre liberté d'action.

Nos équipes de recherche collectent sur le terrain des preuves et des témoignages sur les violations de droits humains. Nous organisons des campagnes et des actions de plaidoyer pour faire évoluer les situations que nous dénonçons. Nous nous mobilisons et militons pour sensibiliser et faire agir.

Notre travail a un impact concret sur les vies de milliers de personnes. Nous les protégeons et les défendons quand leurs droits sont menacés et nous nous battons, dans la durée, pour que les lois garantissent effectivement le respect des droits de tous et toutes.

REJOIGNEZ-NOUS.



ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.

## NOTRE SIGNATURE

# ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.

Notre signature porte notre vision. Facile à mémoriser, elle résume en quelques mots notre combativité, toute l'importance que nous prêtons à la force du collectif ainsi que notre efficacité. Elle incarne qui nous sommes, donne un cap à nos communications et reflète la volonté de nos actions. Notre mouvement mène des combats pour les droits humains. Ceux-ci se gagnent grâce à l'action du plus grand nombre.

**CES SEPT MOTS SONT LÀ POUR LE RAPPELER SUR CHACUNE DE NOS PRISES DE PAROLE.**

## SYNTAXE & TOURNURES DE PHRASES

Pour nous faire comprendre, nous devons nous exprimer clairement et simplement.

Nos prises de parole vont à l'essentiel et se passent d'éléments superflus.

**Notre manière d'écrire et de parler doit être accessible.**

*Exemples :*

**// Privilégier des phrases courtes et directes.**

**// 1 phrase = 1 idée.**

**// 1 paragraphe = 1 idée principale.**

**// 1 phrase = 1 sujet + 1 verbe + 1 complément.**

Le droit de manifester pacifiquement est prévu par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce texte, adopté par les Nations unies en 1948, pose les bases du droit international. Ainsi, chacun et chacune d'entre nous peut exprimer ses opinions dans l'espace public, car le droit de réunion est une liberté fondamentale.

**X** ~~Le droit à la liberté de réunion pacifique, qui est prévu par la Déclaration universelle des droits de l'homme qui été adoptée en 1948 par les Nations unies et que l'on considère comme un texte fondateur du droit international, permet à tous et toutes d'exprimer les opinions qui leur sont propres en se regroupant collectivement dans l'espace public.~~

**// Privilégier les phrases affirmatives, déclaratives et positives (pour et pas contre).**

Nous nous battons pour abolir la peine de mort et mettre fin à la torture partout dans le monde. Grâce à nos efforts, de plus en plus d'États adoptent des législations pour cesser de recourir à ces pratiques.

**X** ~~Nous agissons contre la peine de mort et la torture partout dans le monde. Malgré cela, les législations des États sur ces pratiques ne changent encore que trop peu!~~

## REGISTRES DE LANGUE

Être simple et se rendre accessible ne remet pas en cause la crédibilité de nos propos.

Seulement, en les formulant de manière plus accessible, nous touchons plus de monde.

Cela est d'autant plus important pour certains usages et sur certaines applications.

**Les mots et les formules que nous employons jouent un rôle clé dans et pour la compréhension de nos messages.**

*Exemple :*

**// Utiliser des mots et des expressions simples.**

**// Utiliser des mots du langage courant.**

Dans ce pays, où la peine de mort vient d'être abolie, la plupart des condamnés à mort voient leur peine convertie en prison à vie.

**X** ~~Dans ce pays, où la peine de mort vient d'être abolie, la plupart des condamnés à mort voient leur peine commuée en prison à perpétuité.~~

## VERBES, TEMPS, MODES

Nous diffusons des informations vérifiées, garantes de notre crédibilité. Ces certitudes se traduisent dans la manière de nous exprimer.

**Nous ancrons nos communications dans le temps de l'énonciation.**

*Exemples :*

**// Préférer le présent de l'indicatif au conditionnel dès que les faits que nous dénonçons sont prouvés et avérés par nos recherches. Il s'agit de distinguer ce qui relève du factuel (les faits) pour lequel nous préférons donc le présent de l'indicatif, du non factuel (les qualifications par exemple) pour lequel nous préférons le conditionnel.**

Les forces armées égyptiennes sont responsables de graves violations du droit international.

La France serait complice de graves violations du droit international commises par les forces armées égyptiennes.

**// Préférer accompagner l'indicatif de termes permettant de conditionner la déclaration.**

Nos rapports pointent la responsabilité des autorités XX dans les crimes de guerre apparents commis à XX. Nous demandons qu'une enquête impartiale soit conduite et que les auteurs soient poursuivis.

~~Nos rapports pointent les responsabilités des autorités N et des groupes armés X et Y. Tous sont coupables de graves crimes de guerre, passibles de poursuites.~~

**// Préférer le conditionnel au présent de l'indicatif selon le niveau de gravité de l'accusation, pour éviter d'être poursuivis en diffamation.**

### LES RISQUES DE DIFFAMATION

La précaution du conditionnel se révèle parfois nécessaire, notamment lorsque nous accusons des acteurs, et en particulier des acteurs économiques (qui ont plus tendance à poursuivre en diffamation que les États).

En droit, la règle est très simple : le conditionnel n'est pas une protection et son utilisation ne sera pas suffisante pour échapper à des poursuites.

Mais il est en revanche recommandé de rester « prudent dans l'expression » (ce qui peut impliquer l'usage du conditionnel) parce qu'en cas de poursuites, la « prudence dans l'expression » est l'un des critères examinés par les juges pour apprécier la bonne ou mauvaise foi de la personne poursuivie. Or la bonne foi peut permettre d'échapper à une condamnation, même si la justice estime qu'il y a bien eu diffamation : la diffamation faite de bonne foi n'est pas punie. Les autres critères de la bonne foi sont le sérieux de l'enquête, la légitimité du but poursuivi et l'absence d'animosité personnelle.

**// Dater les événements précisément pour que la phrase (à l'écrit) soit pérenne.**

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le gouvernement a enfin décidé de modifier le Code pénal pour reconnaître, dans la loi, qu'un rapport sexuel sans consentement est un viol.

~~Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, le gouvernement a enfin décidé de modifier le Code pénal pour reconnaître, dans la loi, qu'un rapport sexuel sans consentement est un viol.~~

**// Veiller à la concordance des temps.**

*Exemples :*

**// Sourcer systématiquement les informations qui ne proviennent pas de nos recherches.**

Selon l'agence Associated Press, les Émirats arabes unis et les forces de sécurité alliées yéménites détiennent de manière arbitraire des prisonniers.

~~Les Émirats arabes unis et les forces de sécurité alliées yéménites détiennent de manière arbitraire des prisonniers.~~

**// Favoriser les verbes d'action et l'infinitif.**

Nous sommes déterminés à interpellier et faire pression sur les responsables politiques pour les influencer et obtenir des changements concrets en faveur des droits humains.

~~Notre détermination réside dans l'interpellation, l'influence et la mise sous pression des responsables politiques et se traduit par l'obtention de changements concrets en faveur des droits humains.~~

**// Privilégier la voix active.**

Nos équipes de recherche réalisent des enquêtes de terrain et collectent des preuves pour ensuite écrire des rapports.

~~Les rapports sont écrits par nos équipes de terrain sur la base d'enquêtes qu'elles ont réalisées et de preuves qu'elles ont collectées.~~

# // NOS TONS

## LE TON PÉDAGOGIQUE

Le ton pédagogique est au cœur de nos prises de parole. Il est employé avec l'intention d'informer sur une situation et d'en expliquer les causes et les conséquences. Il vise à être le plus accessible possible.

**Le ton pédagogique remplit notre but : rendre nos sujets – parfois très techniques – clairs, afin de mieux les faire connaître.**

---

// Donner des éléments de contexte sur le sujet traité dans les communications destinées à des publics peu ou pas avertis.

---

// Exposer et expliquer des faits de manière claire et objective.

---

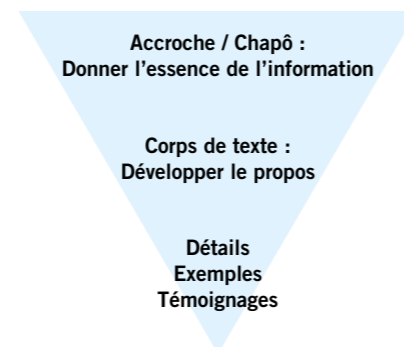
// Adopter un style journalistique.

---

// Répondre aux questions : Quoi ? Qui ? Pourquoi ? Quand ? Où ? Comment ? Combien ?

---

// Partir de l'essentiel et du général pour aller vers des exemples et des situations particulières.



---

// Employer des connecteurs logiques pour structurer et rythmer le propos (*ensuite, pourtant, c'est-à-dire, car, ainsi, afin de*, etc.).

## LE TON DE LA DÉNONCIATION

Le ton de la dénonciation fait partie de notre ADN. Il est le reflet de notre expertise juridique, gage de notre crédibilité.

**Ce ton nous permet d'exiger des modifications au niveau des lois en formulant des recommandations, mais aussi de mobiliser nos publics pour les faire agir.**

---

// Exposer notre opinion avec rigueur.

---

// Mettre en avant notre expertise juridique.

---

// Affirmer des arguments avec certitude (*il est certain que, indéniablement, cela ne fait aucun doute, etc.*).

---

// Se référer à des textes et des normes de références, à des chiffres incontestables, etc.

---

// Éviter d'être dans la surenchère ou l'excès.

---

// Utiliser des énumérations pour donner du poids au propos.

---

// Varier les types de raisonnements (de la situation générale vers le cas particulier, du cas particulier vers la situation générale).

---

// Formuler des recommandations au vu de notre analyse.

---

// Faire réagir et faire agir.

## LE TON COMBATIF

Ce ton traduit notre ténacité : nous ne lâchons rien en matière de respect et de promotion des droits humains.

Quand il s'agit de droits humains, chaque combat mérite une victoire.

Et nous sommes déterminés à faire avancer nos combats.

Ainsi, l'efficacité de nos discours repose sur leur potentiel persuasif.

**L'objectif est que nos audiences aient envie de s'engager pour les causes que nous défendons et qu'elles se rendent compte que leurs actions ont un véritable impact.**

---

// Mettre en avant nos actions et nos propositions.

---

// Présenter ce qui fonctionne, les éléments positifs que nous obtenons.

---

// Insister sur les solutions.

---

// Valoriser la force du collectif, l'implication, le côté « concernant ».

---

// Utiliser des compléments circonstanciels de moyen et de manière (*avec, à l'aide de, grâce à, en, selon, par, etc.*) ainsi que des compléments circonstanciels de but (*pour que, afin que, de sorte que, dans le but de, etc.*).

---

// Recourir à des formules inclusives (*ensemble, tous et toutes, chacun et chacune, collectivement, etc.*).

---

// Interpeller nos audiences à la deuxième personne du pluriel *vous* et avec des phrases exclamatives (*Vous pouvez faire bouger les lignes ! C'est à vous de jouer, vous avez le pouvoir de changer les choses ! etc.*).

---

// Susciter l'engagement.

## LE TON INCISIF

Nous ne pensons pas assez spontanément à adopter des registres de ton moins formels.

Pourtant, pour accrocher nos audiences et avoir des communications qui se démarquent, nous devons adopter des formes d'interpellations particulières, mordantes.

Cela ne veut pas dire que le propos va être dénaturé, ni même qu'il va perdre en rigueur.

Au contraire, les registres de tons plus décalés sont, dans certains cas, à la fois plus malins et plus efficaces.

Certains supports et certaines plateformes s'y prêtent plus que d'autres.

Employer ce ton dépend également des cibles que nous cherchons à atteindre.

**Le ton incisif permet en effet de mieux souligner les aberrations que nous dénonçons et ainsi d'avoir plus d'impact auprès de nos audiences.**

// Trouver les bonnes formules pour accrocher les audiences.

// Être d'autant plus pertinents par l'impertinence.

// Recourir au détournement, à la parodie, à l'absurde, au comique, à l'ironie.

// Appuyer notre propos sur des références à la culture populaire communément partagées par le plus grand nombre.

// Jouer sur le rapport texte / image.



<p>COUPE DU MONDE 2022 LE QATAR RECRUTE</p>	<p>MISSIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>// Travail sur les chantiers de stades,</li> <li>// service dans les hôtels,</li> <li>// transport des supporters</li> </ul>	<p>PROFIL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>// Issu de l'immigration.</li> <li>Pays d'origine : Népal, Bangladesh, Inde...</li> <li>// Capable de travailler dans des conditions climatiques extrêmes : 40°C, forte humidité</li> </ul>	<p>CONDITIONS DE TRAVAIL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>// 12h par jour</li> <li>// 7 jours par semaine</li> <li>// Salaire aléatoire</li> <li>// Passeport confisqué</li> </ul>	<p>Malheureusement, ce n'est pas un canular. C'est le quotidien des travailleurs migrants au Qatar. Depuis 2010, des milliers sont morts sur les chantiers.</p>	<p>COUPE DU MONDE 2022 À QUEL PRIX ?</p>
---	---	--	--	---	--



## L'INCARNATION

L'incarnation est un de nos principes éditoriaux.

C'est un moyen d'établir de la proximité entre nous (les personnes travaillant chez Amnesty International : chercheurs et chercheuses, porte-parole, etc.), les personnes que nous aidons et les personnes qui soutiennent notre organisation.

L'incarnation est la dimension humaine de nos combats.

En pratique, ses principales traductions sont les témoignages (verbatim et citations) ou, de manière plus exhaustive, les portraits.

Les personnes que nous voulons mettre en valeur sont celles que nous défendons, nos porte-parole experts sur les sujets, ainsi que nos militants et militantes.

Nous parlons pour et avec les personnes que nous défendons, mais pas à leur place. Nous leur donnons la parole.

**Les témoignages doivent irriguer un maximum de nos communications externes.**

*Exemples :*

// Publier les témoignages uniquement si les personnes y consentent.

// Rapporter les paroles au style direct.

« J'ai demandé aux forces de l'ordre pourquoi elles m'arrêtaient. Elles m'ont répondu "visage dissimulé". J'étais stupéfait en pleine crise du Covid ! », s'étonne Loïc, ingénieur de 27 ans qui portait son masque lors d'une manifestation, le 12 décembre 2020, à Paris.

✗ *Alors qu'il portait son masque lors d'une manifestation le 12 décembre 2020 à Paris, Loïc, un ingénieur de 27 ans, dit avoir demandé aux forces de l'ordre pourquoi elles l'arrêtaient et qu'elles lui ont répondu que c'était en raison de son visage qui était dissimulé. Il dit qu'il était stupéfait en pleine crise du Covid.*

// Faire appel aux émotions et aux sentiments.

« Alors que la manifestation prenait fin, je me suis fait arrêter par les autorités. Puis, elles m'ont passé à tabac », déplore Pedro, un manifestant chilien, encore sonné par les événements.

✗ *« Alors que la manifestation prenait fin, je me suis fait arrêter par les autorités. Puis, elles m'ont passé à tabac », dit Pedro, un manifestant chilien.*

// Présenter les personnes que nous défendons de manière inspirante, comme étant des acteurs et des actrices de leur vie, plutôt que comme des victimes qui subissent.

// Recourir au *storytelling* (le fait de raconter des histoires). Pour être réussi, celui-ci doit respecter un schéma narratif classique :

- **la situation initiale** : elle permet de mettre en place les protagonistes, leur personnalité et leur environnement ;
- **l'élément perturbateur** : c'est le problème qui entraîne un changement. En ce qui nous concerne, c'est souvent une atteinte aux droits humains ;
- **le déroulement** : ce sont les actions entreprises en réaction à l'élément perturbateur ;
- **la résolution** : elle apporte une solution ou des recours au problème ;
- **la situation finale** : c'est la conclusion de l'histoire. Dans le meilleur des cas, le problème a été résolu, grâce à nos actions.

Le *storytelling* peut aussi s'appuyer sur la matrice **MOUSE** :

- M** > *Me* > « ça me concerne »
- O** > *Opponent* > un adversaire est clairement identifié
- U** > *Urgent* > le besoin est urgent
- S** > *Simple* > l'histoire est simple à comprendre
- E** > *Effect* > mon action a un impact

# // NOTRE VOCABULAIRE

## CHAMPS LEXICAUX

Toutes nos actions relèvent de la défense et de la promotion des droits humains.

Nos prises de parole doivent strictement s'inscrire dans ce périmètre d'action.

Nous ne faisons aucune discrimination entre les victimes d'atteintes aux droits humains. Conformément à l'universalité et à l'indivisibilité de tous les droits humains, nous nous opposons à toute suggestion selon laquelle certaines catégories de droits seraient plus importantes que d'autres.

**Si nos domaines de compétences s'élargissent, des champs lexicaux fondamentaux restent au cœur de nos discours.**

---

**// Irriguer nos prises de parole de trois champs lexicaux principaux : celui des droits humains, de la justice et du militantisme.**

---

**// Défendre à la fois l'ensemble des droits civils et politiques, mais aussi l'ensemble des droits économiques, sociaux et culturels.**

## NOTRE RÉFÉRENTIEL COMMUN TOURNE AUTOUR DES NOTIONS SUIVANTES :

Le droit	La politique	L'impartialité	L'humanité
Les droits humains	L'impunité	L'indépendance	La dénonciation
Le droit international	La responsabilité	L'engagement	La protection
La loi	La régulation	Le militantisme	La détermination
La justice	L'universalité	La combativité	L'espoir
La justice internationale	La dignité	La victoire	L'action
La liberté	L'intégrité	Le collectif	
L'égalité	La solidarité	La citoyenneté	

## PUIS, IL Y A PLUS SPÉCIFIQUEMENT LES DROITS ET LIBERTÉS GARANTIS PAR LE DROIT INTERNATIONAL DES DROITS HUMAINS ET LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE.

La liberté d'opinion	Le droit à l'éducation
La liberté de réunion (le droit de manifester)	Le droit à la santé
La liberté d'association	La responsabilité des entreprises
La liberté d'expression	Le droit au logement
La liberté d'informer / d'être informé	Le droit à la terre
La liberté de religion	Le droit à un environnement sain
Le droit à la vie	Les droits des femmes
Le droit à la vie privée	Les droits de l'enfant
Le droit de ne pas être soumis à la détention arbitraire ou abusive	Les droits en matière de santé sexuelle et reproductive
Le droit de ne pas être soumis à la torture	Le droit de ne pas être soumis aux discriminations
L'interdiction du recours à la peine de mort	La lutte contre les inégalités
Le contrôle du commerce des armes	Le droit à l'alimentation
Le droit d'asile	Le droit à des conditions de travail dignes
Le droit à la justice et à la réparation	Le droit de ne pas être soumis à la surveillance illégale

## LE SENS DE LA MESURE

Qui dit emphase, dit souvent sensationnalisme.

Le recours à l'emphase peut ponctuellement être bienvenu pour augmenter nos chances d'atteindre des publics.

Mais si nous recourons dans toutes nos communications à des emphases, alors finalement, tout est tellement grave que rien ne l'est plus, et nous perdons en crédibilité.

En règle générale donc, lorsque nous prenons la parole sur des situations, nous ne faisons ni dans l'exagération, ni dans la minoration.

Ainsi, les qualificatifs ou verbes choisis équivalent au degré de gravité des faits.

**Pour décrire des situations que nous dénonçons ou dont nous nous réjouissons, nous devons adopter le langage le plus juste possible, à savoir les bons termes, ceux qui sont les plus proches de la réalité.**

---

**// Considérer le niveau de gravité de telle ou telle situation (veille, menace, urgence) et la qualifier en fonction.**

Exemples :

## LA VEILLE

C'est le premier niveau d'alerte. Nous sommes ici dans les prémices des préoccupations. C'est lorsque les droits et les libertés sont remis en question par une loi et que des premières inquiétudes apparaissent. Nous pouvons dire que ce sont les situations qui nous mettent « la puce à l'oreille ».

## LA MENACE

C'est quand les attaques contre les droits et les libertés sont répétées, et ce, de manière délibérée. Nous ne sommes plus dans le registre du questionnement, mais dans celui de la certitude que les lois, les mesures ou les agissements observés sont bel et bien destinés à restreindre et détériorer les droits et les libertés.

## L'URGENCE

C'est lorsque nous constatons que la situation tourne au cauchemar pour les défenseurs des droits humains et qu'il est nécessaire d'agir et de faire pression très vite. Dans ce cas, ce sont les euphémismes qui ne conviennent pas pour caractériser les situations.

En France, le droit d'informer et d'être informé est impacté par la concentration des médias.

✗ En France, le droit d'informer et d'être informé est un vieux souvenir.

La liberté d'association est de plus en plus en mise à mal en Algérie, en parallèle des revendications du mouvement du Hirak.

✗ La liberté d'association est torpillée en Algérie, en parallèle des revendications du mouvement du Hirak.

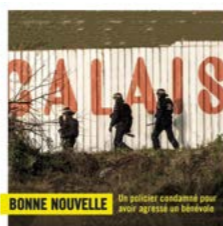
En Afghanistan, les talibans s'attaquent aux libertés des populations et démantèlent méthodiquement les avancées en matière de droits humains obtenues ces vingt dernières années.

✗ C'est un nouveau coup dur pour l'Afghanistan, où les talibans viennent de reprendre le pouvoir.

// Considérer le niveau de célébration de telle ou telle actualité (bonne nouvelle, victoire) et la qualifier en fonction.

## LES BONNES NOUVELLES

Les bonnes nouvelles sont des points d'étape positifs dans un combat de longue haleine. Elles attestent d'avancées qui vont dans le bon sens, sans représenter pour autant un combat gagné à 100 %. Ce sont des choses nécessaires, mais pas encore suffisantes.



## LES VICTOIRES

Elles sont le but et l'accomplissement de nos combats. Elles s'atteignent souvent sur le long terme, c'est généralement l'aboutissement d'un processus au long cours. Concrètement, c'est lorsqu'une personne que nous défendons est acquittée ou relaxée, qu'elle obtient justice ou réparation, lorsqu'un État abolit la peine de mort ou légalise le droit à l'IVG, par exemple. Nous employons le mot de victoire lorsqu'il y a eu de véritables mobilisations (pétitions, actions urgentes, manifestations, etc.) pour obtenir ce résultat.

NOS VICTOIRES CHANGENT DES VIES ET CHANGENT DES LOIS.



## LES MOTS ET EXPRESSIONS QUE NOUS N'EMPLOYONS PAS

Pour que nos prises de parole soient crédibles, justes en droit international et sans essentialiser le propos, nous privilégions l'emploi de certains termes plutôt que d'autres.

### ARMES NON LÉTALES

Nous disons **armes à létalité réduite** et non **arme non létale**, car il s'agit avant tout d'une arme et que celle-ci peut donc provoquer la mort.

### ACTE TERRORISTE, TERRORISTE, TERRORISTE PRÉSUMÉ

Nous préférons décrire ce qui s'est réellement passé (un attentat à la bombe, la fusillade dans une rue bondée au cours duquel X membres du public ont été tués) au lieu de qualifier cela d'**acte terroriste**. Nous ne qualifions pas une personne de **terroriste** ou de **terroriste présumé**. Il suffit souvent de décrire la personne comme **membre d'un groupe armé**. De plus, nous préférons décrire les accusations ou ce pour quoi elle a été condamnée (**une personne accusée, inculpée ou condamnée pour avoir planifié des attentats**).

### DISCRIMINATION POSITIVE

Nous n'utilisons pas l'expression **discrimination positive**. À la place, nous expliquons les mesures spéciales nécessaires pour surmonter la discrimination.

### ÉTAT RACISTE

Nous préférons dire **racisme institutionnel** ou **systémique** plutôt que **État raciste**.

### INDIGÈNE

Le mot anglais *indigenous* est un faux ami. Nous ne le traduisons donc pas par **indigène** mais par **autochtone**, comme c'est le cas en droit international.

### INTERSEXUALITÉ, PERSONNES INTERSEXUÉES

Nous privilégions également le terme **intersexuation** et refusons le terme **intersexualité**. Nous privilégions la tournure **les personnes intersexes** et nous ne disons pas **les personnes intersexuées**.

### ISLAMISTE

Nous évitons d'utiliser le terme **islamiste** et nous préférons lui trouver des périphrases comme **fondamentaliste religieux musulman** par exemple.

### LE GAY, LA LESBIENNE

Nous n'utilisons pas ces expressions car elles essentialisent les personnes à leur seule orientation sexuelle. C'est inapproprié, voire homophobe.

### LE DROIT DES FEMMES

Nous disons **les droits des femmes** et non pas **le droit des femmes**, tout simplement parce que les femmes ont plusieurs droits.

### LES DROITS DES ENFANTS

Nous parlons des **droits de l'enfant** et non pas des **droits des enfants**, tout simplement parce que nous faisons référence à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) des Nations unies.

### MIGRANT ILLICITE, MIGRANT ILLÉGAL, MIGRANT CLANDESTIN, PERSONNES MIGRANTES INTERNES

Nous n'étiquetons pas une personne sur la base de sa situation administrative. Nous utiliserons au maximum **personne migrante** plutôt que **migrant** qui essentialise le propos. Nous n'utilisons pas l'expression **personne migrante interne** pour désigner une personne qui vit ou travaille dans une région située en dehors de son lieu d'origine mais dans le pays dont elle a la nationalité. Nous privilégions la terminologie **personne déplacée interne**, comme cela est le cas en droit international.

### PERSONNES INVALIDES, UN HANDICAPÉ, UNE HANDICAPÉE

Nous ne disons pas **un handicapé** ou **une personne invalide** et évitons de dire **une personne handicapée (sauf si la personne se présente elle-même ainsi)**. Nous privilégions la formule **une personne en situation de handicap**.

### PROSTITUTION, PROSTITUÉE

Nous n'utilisons pas le terme **prostitution**, excepté dans les cas avérés de traite d'êtres humains. Nous privilégions les termes **travailleurs** et **travailleuses du sexe**. Nous ne disons pas **personnes prostituées**.

### RACE BLANCHE, RACE NOIRE

Le terme **race** peut être utilisé dans le sens de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. En effet, toute différenciation biologique entre les races est scientifiquement fautive et dangereuse. Cependant la race, au sens sociologique, peut être utilisée pour décrire un groupe d'êtres humains qui, en raison de caractères héréditaires et immuables, se considère lui-même ou est considéré comme différent des autres groupes. C'est la raison pour laquelle le droit international reconnaît que la discrimination entre les êtres humains pour des motifs fondés sur « la race, la couleur ou l'origine ethnique » doit être prohibée.

### RÉFUGIÉ CLIMATIQUE, RÉFUGIÉE CLIMATIQUE

Nous ne disons pas **réfugiés** ou **réfugiées climatiques** car il n'en existe pas de définition en droit international. Nous privilégions donc l'expression de **déplacés** ou **déplacées climatiques**.

### TRANSSEXUEL, TRANSSEXUELLE

Nous ne disons pas **un transsexuel, une transsexuelle, une personne transsexuelle** car il s'agit là de termes désuets et insultants pour de nombreuses personnes transgenres. Ce sont des termes stigmatisant du monde médical qui considèrent la transidentité comme une maladie mentale. Nous ne les utilisons que si une personne se définit elle-même ainsi. Sinon, nous préférons dire personne **transgenre**.

### TRIBUS

Nous ne qualifions pas les peuples autochtones de **tribus**.

# // NOS CHOIX D'ÉCRITURE INCLUSIVE

// Prendre en compte le genre féminin systématiquement, en faire un réflexe (à l'écrit comme à l'oral).

// Privilégier les stratégies de contournement du point médian telles que la féminisation, le langage épïcène ou la double désignation.

// Recourir quand il s'agit de femmes à la féminisation des noms, des métiers, des fonctions, des grades, des titres.

## LA FÉMINISATION

Cela peut paraître basique, mais nous trouvons encore des situations où le masculin prime, alors que le mot féminin existe. Nous féminisons systématiquement les désignations des noms de métiers, des fonctions, des grades et des titres lorsque nous parlons d'une femme.

*NB : nous utilisons les termes de défenseuse des droits humains et de défenseuse de l'environnement et non pas défenseuse des droits humains et défenseuse de l'environnement.*

*De plus, il faut accepter que certaines personnes utilisent des formes qui peuvent déplaire. Il peut y avoir en effet plusieurs formes féminines différentes pour le même terme (une auteure / une autrice ; la maire / la mairesse, etc.) L'important est la cohérence tout au long d'un texte.*

Exemples :

✗ Gisèle Halimi était une grande avocate. Elle était aussi auteure.  
~~Gisèle Halimi était un grand avocat. Elle était aussi auteur.~~

Notre chercheuse Marie Forestier a enquêté sur les retours des personnes en Syrie.

✗ ~~Notre chercheur Marie Forestier a enquêté sur les retours des personnes en Syrie.~~

Claire Hédon est la Défenseuse des droits depuis 2020.

✗ ~~Claire Hédon est le Défenseur des droits depuis 2020.~~

// Utiliser le plus souvent possible le langage épïcène, les expressions génériques et les pluriels.

## LE LANGAGE ÉPICÈNE

Les termes épïcènes sont des mots qui ont la même forme au féminin qu'au masculin. Ils désignent indifféremment l'un ou l'autre sexe, ou l'un ou l'autre genre.

**Ces formulations neutres permettent d'écrire de manière inclusive et de s'adresser pareillement aux femmes, aux hommes et à toutes les personnes ne s'identifiant à aucun de ces deux genres.**

### MASCULIN / MASCULIN NEUTRE

Le directeur  
L'enseignant  
Le chercheur  
Le militant  
Le salarié

### FÉMININ

La directrice  
L'enseignante  
La chercheuse  
La militante  
La salariée

### TERMES ÉPICÈNES

La direction  
Le corps enseignant  
Les équipes de recherche  
Le réseau militant  
Le personnel salarié

*Les personnes, les individus, le groupe, la population, l'équipe, les responsables, les membres, les parlementaires, etc.*

**Le langage épïcène passe également par des termes non genrés et englobants qui permettent d'avoir une écriture plus inclusive.**

Nous recourons au langage épïcène chaque fois que cela est possible. C'est notre première et principale stratégie de contournement du point médian.

// Utiliser le plus souvent possible la double désignation (sans le souci de l'ordre alphabétique dans l'apparition des noms) et accorder les adjectifs et participes passés qui s'y reportent au masculin.

## LA DOUBLE DÉSIGNATION

Même s'il s'agit d'une forme genrée binaire, la double désignation des termes (au masculin et au féminin) pallie l'invisibilisation du genre féminin. **Elle permet, clairement, l'identification aux deux genres.**

Exemples :

*Tous et toutes, chacun et chacune, celles et ceux, les citoyennes et les citoyens, etc.*

**La double désignation doit être utilisée de manière instinctive à l'oral. À l'écrit, nous recourons à la double désignation lorsque cela reste fluide et n'alourdit pas trop le texte.**

La double désignation est notre deuxième stratégie de contournement du point médian.

Beaucoup insistent sur le fait de devoir respecter l'ordre alphabétique dans l'ordre d'apparition des noms pour ne pas donner la primauté à un genre en particulier (*celles et ceux, les militantes et les militants, tous et toutes, chacun et chacune*, etc.). Nous pouvons respecter cette règle, mais cela n'est pas une obligation.

**Certains spécialistes préconisent d'accorder l'adjectif ou le participe passé avec le dernier terme utilisé. Par souci de ne pas trop complexifier notre écriture, nous n'utilisons pas cette règle et nous conservons l'accord au masculin.**

Nous sommes tous et toutes convaincus de la nécessité du droit de manifester.

✗ ~~Nous sommes tous et toutes convaincues de la nécessité du droit de manifester.~~

// Ne pas s'interdire de recourir au point médian (point du milieu · ) si celui-ci paraît indispensable (avec le s collé).

## LE POINT MÉDIAN

Le point médian (-) s'avère, dans certains cas, indispensable. Il permet d'éviter l'accumulation de doubles désignations qui peuvent rapidement alourdir un texte.

Il permet aussi la concision lorsque l'on manque de place sur un support (création Instagram, affiche, dépliants de campagne) ou pour des titres et des intertitres.

Il s'agit de l'utiliser avec parcimonie dans un texte et d'y recourir si et seulement si les stratégies pour le contourner ne sont pas opérantes.

Sur Mac, le point médian s'obtient en appuyant simultanément sur les touches « Alt », « Majuscule » et « F »

Sur PC, la combinaison est la suivante : « Alt » + 0183.

*NB : nous pouvons configurer dans Word notre propre raccourci. Par exemple, admettons « Alt\* » : pour un usage beaucoup plus abordable.*

**Lorsque nous recourons au point médian, nous composons le mot de la manière suivante :**

**racine du mot + suffixe masculin + point médian + suffixe féminin. Si nous sommes au pluriel, nous n'ajouterons pas à nouveau un point médian suivi du s, mais opterons pour le s collé.** Cela nous permet d'éviter un point médian supplémentaire dans le mot et ainsi de moins hacher la lecture, pour une compréhension égale. Nous excluons aussi le recours au s doublé, la marque du pluriel venant ainsi toujours en toute fin de mot.

Nos donateur·ices sont engagé·es dans la défense des droits humains.

✗ ~~Nos donateur·ice·s sont engagé·e·s dans la défense des droits humains.~~

~~Nos donateurs·ices sont engagé·e·s dans la défense des droits humains.~~

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, des citoyen·nes sont surveillé·es.

✗ ~~Aujourd'hui, dans de nombreux pays, des citoyen·ne·s sont surveillé·e·s.~~

Ce n'est pas l'avis de certain·es.

✗ ~~Ce n'est pas l'avis de certain·e·s.~~

Chacun·e d'entre nous doit respecter la prise en compte des deux genres dans un énoncé écrit comme oral.

**Le recours au point médian peut être indispensable :**

- lorsqu'il est impossible de trouver une formulation en langage épïcène ou en double désignation (*Interpellons les député-es !*) ;
- lorsque la double désignation (ou parfois le langage épïcène) occupe trop d'espace sur des créations, notamment pour des questions de mise en page, de valorisation du visuel, d'augmentation de l'impact ou de la conservation de l'effet de style, etc. (*Recherche président-e qui protégera le droit de manifester*) ;
- lorsque la précision d'un sigle le nécessite (les droits des personnes LGBTI+ [lesbiennes, gays, bisexuel·les, transgenres, intersexes] sont menacés en Pologne).

---

**// Exclure les formes contractées des pronoms tels que *iel, iels, ellui, cellui, ceux, etc.*, sauf si les personnes dont on parle se définissent elles-mêmes ainsi.**

---

// Utiliser les expressions *les femmes* pour désigner les personnes de genre féminin et *les hommes* pour désigner les personnes de genre masculin. **Nous bannissons les expressions *la Femme* ou *l'Homme* qui essentialise le propos.**

*Exemples :*

Les femmes sont victimes de nombreux stéréotypes.



~~La Femme est victime de nombreux stéréotypes.~~

---

**// Nous bannissons les expressions sexistes telles que *Mademoiselle, chef de famille, etc.***

---

**// Nous ne reproduisons en aucun cas les stéréotypes de genre par l'emploi d'adjectifs communément attribués à un homme ou une femme.**



~~Les femmes sont très sensibles.~~

~~Les hommes sont très ambitieux.~~

---

**// Exclure le recours au langage non binaire avec l'ajout du neutre *x*.**

Nous sommes plus de 10 millions de personnes à nous battre partout dans le monde pour faire respecter les droits humains.

Notre force collective donne de l'impact à notre action. Ensemble, nous remportons des victoires pour faire progresser la justice et faire cesser les violations des droits humains.

Notre force, c'est aussi notre impartialité et notre indépendance vis-à-vis de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Grâce à la générosité du public, notre indépendance est aussi financière : elle assure notre liberté d'action.

**REJOIGNEZ-NOUS.**



**ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.**

